

En 2007, les établissements supérieurs publics ont réalisé un chiffre d'affaires de 323 millions d'euros au titre de la formation continue pour un public de 454 000 stagiaires, dont 77 % dans les universités. Les premiers financeurs de la formation continue du supérieur sont les entreprises avec 36 % des recettes pour un public composé de 31 % de stagiaires salariés. Les particuliers inscrits à leur initiative et les actifs non salariés constituent 57 % des stagiaires mais fournissent seulement un quart des recettes. La part des fonds publics ne représente que 28 % des ressources, dont l'essentiel provient des régions. La part de l'État se maintient à hauteur de 10 %, dont la moitié pour ses propres agents. Dans les universités, la durée moyenne des formations dispensées ne cesse de diminuer depuis 2005 et s'établit à 120 heures en 2007. Un quart des stagiaires universitaires sont inscrits à une formation conduisant à un diplôme national et 20 % à un diplôme d'université ; les stages courts (moins de 100 heures) accueillent toujours plus de monde (30 % des stagiaires). Au total, 57 000 diplômes ont été délivrés par les universités et leurs composantes, dont plus de la moitié (31 000) sont des diplômes nationaux.



La formation continue universitaire offre des stages de plus en plus courts en 2007

La formation continue de l'enseignement supérieur (y compris le CNAM) a concerné 454 000 stagiaires et dispensé 57 millions d'heures-stagiaires pour un chiffre d'affaires de 323 millions d'euros. Le volume global des heures-stagiaires reste stable par rapport à 2006, alors que le nombre d'inscrits a augmenté de 6 %, la durée des stages ayant diminué sur la période (134 heures en 2007 contre 126 heures en 2006) (tableau 1).

Les employeurs financent toujours plus la formation continue dans les universités

Sur les 203 millions d'euros de chiffre d'affaires dégagés par les universités, les employeurs (entreprises et organismes paritaires collecteurs agréés) demeurent les principaux financeurs avec 81 millions d'euros, soit 40 % du chiffre d'affaires. En deuxième position, viennent les individuels payants, puis les autres actifs non salariés qui apportent un tiers du chiffre d'affaires avec 65,5 millions d'euros. Le reste est abondé par les pouvoirs publics, dont la contribution atteint 56 millions d'euros, principalement les conseils régionaux pour la moitié de cette somme. Depuis trois ans, la répartition des fonds selon l'origine des recettes indique une

montée en charge régulière de la part des entreprises et des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) face au désengagement des pouvoirs publics (graphique 1).

Le nombre de stagiaires sous contrat de professionnalisation a doublé depuis 2005

Les effets de la loi de 2004 qui a réformé le système de la formation professionnelle en créant, d'une part, le DIF (droit individuel à la formation), d'autre part, le contrat de professionnalisation (voir l'encadré p. 6), se manifestent sur l'évolution des types de publics depuis 2005. Sur les 347 000 stagiaires de la formation continue inscrits en 2007 dans les universités en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, la part des stagiaires salariés progresse de 10 % avec une nette augmentation du nombre des salariés inscrits pour des formations proposées par leur entreprise. Toutefois, les 95 000 salariés en formation au titre du plan de formation perdent 10 heures sur la durée moyenne, qui passe de 90 à 80 heures entre 2006 et 2007.

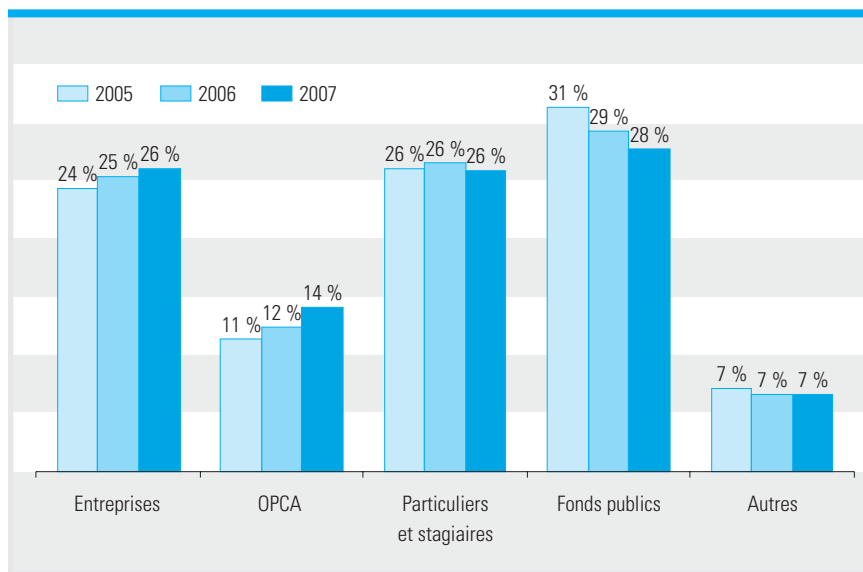
Le nombre des stagiaires sous contrat de professionnalisation a doublé en deux ans, pour atteindre 6 965 en 2007 contre 3 755 en 2005. Le nombre des demandeurs

TABLEAU 1 – Évolution de la formation continue dans l'enseignement supérieur entre 2006 et 2007

France métropolitaine + DOM + Nouvelle-Calédonie et Polynésie française

Types d'établissements	Chiffre d'affaires (en millions d'euros)			Stagiaires (en milliers)			Heures-stagiaires (en millions)			Durée (en heures)		
	2006	2007	Évolution 2006/2007 (en %)	2006	2007	Évolution 2006/2007 (en %)	2006	2007	Évolution 2006/2007 (en %)	2006	2007	Évolution 2006/2007 (en %)
Universités (y compris IUT), INP et UT	206	203	- 1	337	347	3	41	42	3	124	120	- 3
Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques	18	21	17	11	13	17	1	2	27	137	128	- 7
Sous-total	224	224	0	348	360	3	42	44	4	124	121	- 2
CNAM et centres régionaux associés	93	99	6	81	94	16	16	14	- 12	156	146	- 6
Total	317	323	2	429	454	6	58	57	0	134	126	- 5

Source : MESR-DEPP

GRAPHIQUE 1 – Origine des fonds de la formation continue dans les universités

Source : MESR-DEPP

d'emploi progresse de 7 % mais leur part relative dans l'ensemble diminue et passe de 11 à 9 %. Les demandeurs d'emploi ne recevant aucune aide augmentent d'un

quart leur effectif et subissent une baisse de la durée moyenne de leur stage de sept heures par rapport à 2006, celui-ci passant de 268 à 261 heures. Les individuels payants

(particuliers) sont un peu moins nombreux et perdent 6 % de leurs effectifs (tableau 2).

En 2007, la durée moyenne des stages (tous types de stagiaires confondus) s'établit à 120 heures, soit quatre heures de moins qu'en 2006.

Poursuite de la hausse des formations courtes

En 2007, comme en 2006, le quart des stagiaires inscrits en formation continue dans les universités suit une formation menant à des diplômes nationaux ou à des titres inscrits sur demande au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) (graphique 2). L'inscription à un diplôme d'université (DU) concerne 20 % des stagiaires en 2007 (voir l'encadré p. 6). Le nombre d'inscrits pour les formations courtes inférieures à 100 heures, après avoir fortement augmenté entre 2005 et

TABLEAU 2 – Répartition des stagiaires inscrits en formation continue dans les universités selon les types de publics en 2006 et 2007

France métropolitaine + DOM

Types de publics en formation continue dans les universités, INP et UT	2006			2007			Évolution du nombre de stagiaires entre 2006 et 2007 (en %)	
	Stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires	Part des stagiaires en %	Heures-stagiaires		Durée moyenne de formation (en heures)
Plan de formation de l'entreprise	87 648	7 926 400	90	95 521	27,5	7 661 756	80	9
Congé individuel de formation	13 663	3 799 015	278	13 575	3,9	3 697 275	272	- 1
Contrats de professionnalisation	4 001	1 996 957	499	6 965	2,0	3 468 039	498	74
Ensemble salariés	105 312	13 722 372	130	116 061	33,4	14 827 070	128	10
Demandeurs d'emploi aidés	25 342	7 478 657	295	26 099	7,5	8 137 417	312	3
Autres demandeurs d'emploi	4 998	1 341 099	268	6 376	1,8	1 663 247	261	28
Ensemble demandeurs d'emploi	30 340	8 819 756	291	32 475	9,4	9 800 664	302	7
Particuliers	87 780	12 514 318	143	82 910	23,9	11 593 911	140	- 6
Particuliers : publics inter-âges	84 412	3 950 917	47	83 979	24,2	4 024 340	48	- 1
Ensemble particuliers	172 192	16 465 235	96	166 889	48,1	15 618 251	94	- 3
Autres (commerçants, professions libérales)	27 862	2 520 067	90	31 787	9,2	3 146 760	99	14
Ensemble particuliers et autres	200 054	18 985 302	95	198 676	57,2	18 765 011	94	- 1
Total	335 706	41 527 430	124	347 212	100,0	41 729 498	120	3

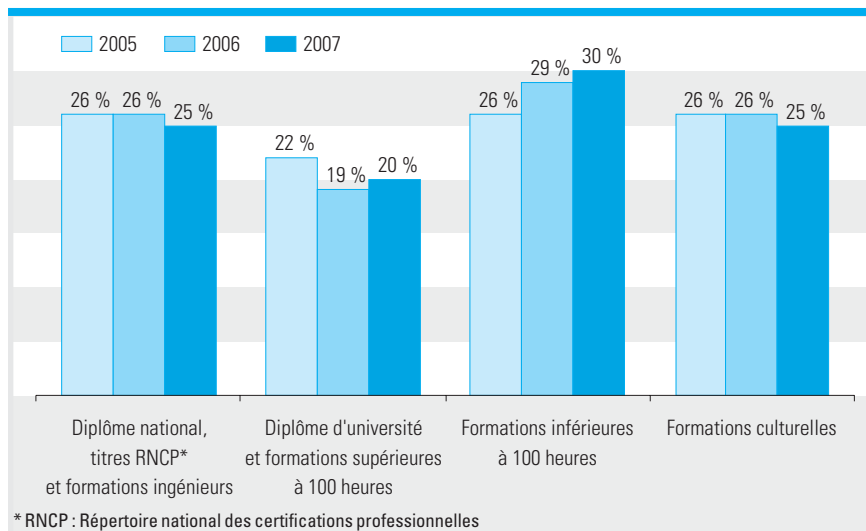
Source : MESR-DEPP

TABLEAU 3 – Public de particuliers inscrits aux conférences inter-âges dans les universités en 2006 et 2007

Universités dont les inscrits aux conférences inter-âges dépassent 20 % des stagiaires en 2007	2006		2007		Durée moyenne (en heures)
	Nombre de stagiaires inscrits aux conférences	Part des stagiaires inter-âges par rapport à l'effectif total des inscrits en formation continue (en %)	Nombre de stagiaires inscrits aux conférences	Part des stagiaires inter-âges par rapport à l'effectif total des inscrits en formation continue (en %)	
Université Paris 4	32 5120	92	31 583	93	9
Université Caen	7 121	66	7 405	68	256
Université Lyon 2	10 000	64	11 509	67	46
Université Nantes	16 160	63	14 602	64	15
Université Reims	5 958	71	4 714	63	40
Université Amiens	3 265	63	3 416	62	66
Université Le Mans	1 969	48	2 054	48	41
Université Saint-Étienne	3 580	41	3 245	43	16
Université Toulouse 1	1 164	38	1 434	38	116
Université Lyon 3	2 325	41	2 172	36	25
Université Metz	970	31	655	27	1
Université Paris 7	904	20	1 173	25	48

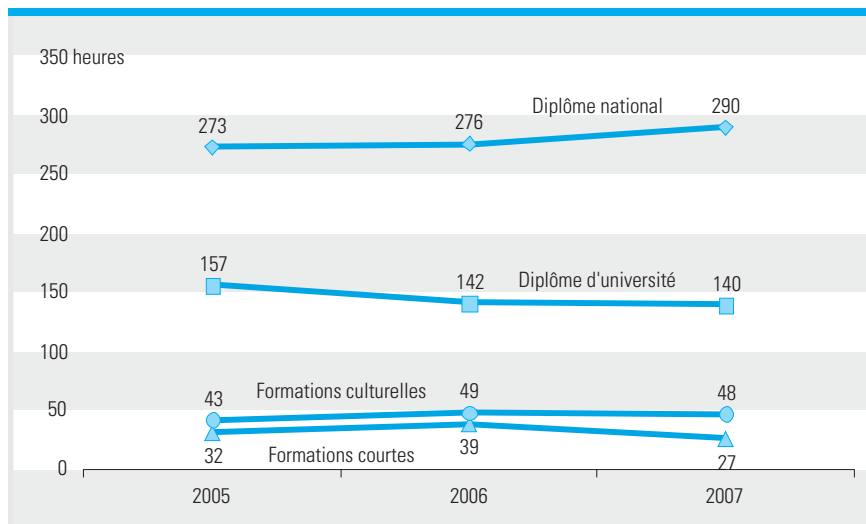
Source : MESR-DEPP

GRAPHIQUE 2 – Répartition des stagiaires selon le type de formation suivie dans les universités (en %)



Source : MESR-DEPP

GRAPHIQUE 3 – Évolution de la durée moyenne des formations (en heure) depuis 2005 selon le type de formation



Source : MESR-DEPP

2006, croît moins rapidement en 2007. Ces formations rassemblent un tiers des inscrits (103 000 stagiaires) pour 2,8 millions d'heures-stagiaires. La durée moyenne de ces stages diminue fortement et passe de 39 heures en 2006 à 27 heures en 2007. Enfin, un quart des stagiaires sont inscrits aux conférences culturelles inter-âges, qui continuent d'attirer un public nombreux sur un petit nombre d'universités comme celles de Paris 4, Nantes, Lyon 2 ou Caen, avec une grande disparité de durée, pour une moyenne nationale de 48 heures (tableau 3 et graphique 3).

Remontée du nombre de diplômes d'université délivrés

En 2007, 68 000 diplômes ont été délivrés dans le cadre de la formation continue organisée par les établissements d'enseignement supérieur publics, soit une hausse de 20 % par rapport à 2006. Les universités délivrent 84 % de l'ensemble des diplômes, le CNAM 15 % et les écoles d'ingénieurs 1 %. Même si le nombre de diplômes nationaux a augmenté de 13 % en un an, leur part relative a diminué (61 % de l'ensemble) car les diplômes d'université et d'établissements sont, à nouveau, vivement demandés (32 %) après leur repli entre 2005 et 2006. Sur les 364 000 diplômes nationaux qui ont été délivrés en 2007 par les universités dans le cadre de la formation initiale et de la formation continue, 8 % le sont en formation continue, soit 2 points de moins que l'objectif ministériel de 10 % (tableau 4).

Succès non démenti des masters professionnels et des licences professionnelles

En 2007, parmi les 31 000 diplômes nationaux délivrés en formation continue à l'université (y compris IUT) et dans les INP (instituts nationaux polytechniques) et UT (universités de technologie), les plus demandés sont les diplômes de niveau II, qui augmentent de 20 %, et particulièrement les licences professionnelles qui croissent de 30 %, pour atteindre le chiffre de 6 600 (tableau 5). Les diplômes de niveau I augmentent de 13 %, 6 800 masters

TABLEAU 4 – Diplômes délivrés en formation continue (FC) en 2006 et 2007 selon le type d'établissement

France métropolitaine + DOM

	Universités (IUT inclus) INP et UT		Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques		CNAM		Total	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Diplômes nationaux délivrés en FC	28 288	30 973	360	440	8 055	9 925	36 703	41 338
Diplômes d'établissements (DU) en FC	19 770	26 124	340	414	233	321	20 343	26 859
Ensemble des diplômes délivrés	48 058	57 097	700	854	8 288	10 246	57 046	68 197
<i>Part des diplômes nationaux délivrés en FC sur l'ensemble</i>	59 %	54 %	42 %	52 %	97 %	97 %	64 %	61 %
<i>Part des diplômes d'université délivrés en FC sur l'ensemble</i>	41 %	46 %	40 %	48 %	3 %	3 %	36 %	39 %
Nombre de diplômes nationaux délivrés	372 863	364 428	nd	nd	9 377	11 768	382 240	376 196
<i>Part des diplômes nationaux délivrés en FC par rapport au nombre total de diplômes</i>	8 %	8 %			86 %	84 %	10 %	11 %

Source : MESR-DEPP

TABLEAU 5 – Diplômes nationaux délivrés en formation continue selon le type d'établissement

Diplômes nationaux	Universités (IUT inclus) et INP		Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques		CNAM		Total	
	2006	2 007	2006	2 007	2006	2 007	2006	2 007
Capacité en droit	281	130					281	130
DAEU A	4 660	4 216					4 660	4 216
DAEU B	842	952					842	952
Total niveau IV	5 783	5 298					5 783	5 298
Diplômes CNAM : DPC, DPCE, DPCT					815	1 021	815	1 021
DEUG-DEUG IUP-DEUST	944	610					944	610
DUT + post DUT-DNTS	2 457	2 640			25	36	2 482	2 676
Titres RNCP** niveau III	131	172	13	5	337	224	481	401
Diplôme paramédical niveau III		121					0	121
Total niveau III	3 532	3 543	13	5	1 177	1 281	4 722	4 829
Diplômes CNAM : DEST, DSC-DSG, DESA					3 488	4 886	3 488	4 886
Licence	3 340	3 369	3	7	4	87	3 347	3 463
Licence professionnelle	5 046	6 608			262	373	5 308	6 981
Maîtrise	1 310	1 997			187	123	1 497	2 120
DESCF	34	53					34	53
Titres RNCP* niveau II	459	210	7	10	1 607	1 653	2 073	1 873
Total niveau II	10 189	12 237	10	17	5 548	7 122	15 747	19 376
Diplômes C du CNAM					57	28	57	28
DESS	683	188					683	188
Master professionnel	5 931	6 843	18	12	515	384	6 464	7 239
Master ingénieur	342	119	104	171			446	290
Master recherche	296	720		19			296	739
Master indifférencié	817	1 069		3			817	1 072
DEA-DRT- Doctorat- HDR	75	131			32	35	107	166
Ingénieur	359	284	215	213	656	745	1 230	1 242
Capacité médecine	223	522					223	522
Titres RNCP* niveau I	58	19			154	213	212	232
Total niveau I	8 784	9 895	337	418	1 414	1 405	10 535	11 718
Ensemble des diplômes	28 288	30 973	360	440	8 139	9 808	36 787	41 221

* RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles.

Source : MESR-DEPP

professionnels ont été délivrés. Le nombre de diplômes de niveau III stagne alors que celui des diplômes de niveau IV, principalement le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), baisse de 8 %.

Le CNAM, par le nombre des diplômes nationaux délivrés, progresse de 23 % en raison de l'augmentation des diplômes de niveau II et, dans une moindre mesure, de ceux de niveaux III et I. Toutefois, même si le nombre de licences professionnelles délivrées (niveau II) a presque doublé, cette hausse est surtout imputable à l'augmentation des diplômes « proprement » CNAM.

En 2007, à l'université, la Santé domine toujours les spécialités dispensées en formation continue

Au regard des groupes de spécialités choisis par les stagiaires de la formation continue de l'enseignement supérieur, on constate une forte disparité entre les universités et le CNAM. Dans les universités (y compris IUT) et les INP, huit groupes de spécialités sur les 47 groupes de la nomenclature des spécialités de

formations (NSF) rassemblent plus de neuf stagiaires sur dix, et représentent 95 % des inscriptions et 90 % des heures-stagiaires dispensées (tableau 6). Aucun de ces huit groupes n'appartient au secteur de la production. C'est le groupe des services aux personnes qui compte le plus grand nombre d'inscrits (88 000 stagiaires) et le plus d'heures-stagiaires (8 millions), dont 70 % des stagiaires et 60 % des heures-stagiaires dans le seul secteur de la santé. Suivent le groupe des sciences humaines et droit (65 000 stagiaires pour 6 millions d'heures-stagiaires) et

TABLEAU 6 – Nombre de stagiaires et d'heures-stagiaires par spécialité de formation (NSF) selon le type d'établissement en 2007
France métropolitaine + DOM

Types d'établissements Spécialités de formation	Universités, UT et INP			Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques			CNAM et centres associés		
	Nombre de stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne en heures	Nombre de stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne en heures	Nombre de stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne en heures
33 - Services aux personnes	87 999	8 163 352	93	215	10 227	48	12 400	331 220	27
12 - Sciences humaines et droit	65 205	6 409 786	98	6 481	184 407	28	9 528	1 450 499	152
10 - Formations générales	59 949	6 400 934	107	259	210 419	812	2 434	249 891	103
13 - Lettres et arts	44 592	2 044 190	46	689	75 503	110	2 441	230 342	94
31 - Échange et gestion	26 572	7 968 256	300	194	124 911	644	34 447	7 366 957	214
32 - Communication et information	22 131	3 437 846	155	837	91 459	109	17 430	2 452 000	141
11 - Mathématiques et sciences	13 404	2 066 072	154	630	89 488	142	3 530	446 341	126
41 - Capacités individuelles et sociales	11 771	1 064 616	90	17	10 841	638	624	16 774	27
42 - Activités quotidiennes et de loisirs	4 085	260 466	64	46	1 690	37			
25 - Mécanique, électricité, électronique	3 958	741 971	187	1 570	277 580	177	2 725	349 568	128
34 - Services à la collectivité	2 644	789 342	299	104	45 827	441	1 427	189 214	133
20 - Spécialités pluritechnologiques de production	2 082	887 259	426	1 568	305 152	195	877	175 123	200
22 - Transformations	1 560	422 049	271	664	73 614	111	1 612	129 983	81
23 - Génie civil, construction et bois	1 436	508 670	354	270	78 761	292	2 454	588 826	240
30 - Spécialités plurivalentes des services	1 022	254 665	249	13	9 724	748	99	6 159	62
21 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	308	174 001	565				14	12 900	
24 - Matériaux souples	103	128 738	1 250	67	870	13	25	26 292	1 052
Total	348 821	41 722 213	120	13 624	1 590 473	117	92 067	14 022 089	152

Source : MESR-DEPP

TABLEAU 7 – L'enseignement à distance (EAD) dispensé par les universités et le CNAM en 2005, 2006 et 2007

France métropolitaine + DOM + Nouvelle-Calédonie et Polynésie française

	Universités				CNAM			
	Nombre de stagiaires en formation	Nombre d'équivalents présentiels* en heures-stagiaires	Nombre de formations à distance	Ressources de l'EAD	Nombre de stagiaires en formation	Nombre d'équivalents présentiels* en heures-stagiaires	Nombre de formations à distance	Ressources de l'EAD
2005	9 133	1 777 786	334	4 909 575	15 950	686 997	801	1 671 992
2006	9 218	1 600 198	308	5 565 227	10 260	1 124 744	1 186	2 528 215
2007	11 875	2 421 709	544	6 429 138	15 462	1 395 276	1 655	3 296 317
Part de l'EAD en 2007	3 %	6 %		3 %	16 %	10 %		3 %

* En l'absence de repères habituels propres aux actions de formation en « présentiel », il est possible pour certains apprentissages dispensés en totalité ou en partie à distance de déterminer la durée estimée nécessaire pour effectuer les travaux demandés. La durée totale de la formation pourra intégrer l'ensemble des situations pédagogiques concourant à la réalisation de l'action de formation (autoformation encadrée, séquences de face-à-face pédagogique, apprentissage à distance, etc.) et, accessoirement, d'autres activités encadrées (autodocumentation, mise en pratique en situation de travail, etc.). Circulaire DGEFP n° 2001/22 du 20 juillet 2001 relative aux formations ouvertes et/ou à distance (FOAD).

Source : MESR-DEPP

le groupe des formations générales (59 000 personnes pour 6 millions d'heures-stagiaires). Le premier groupe du secteur de la production industrielle (mécanique, électricité, électronique) arrive seulement à la dixième position avec 4 000 stagiaires. Au CNAM, le groupe de spécialités qui accueille le plus de stagiaires est le groupe échanges et gestion avec 34 000 inscrits (dont 48 % dans la seule spécialité

comptabilité-gestion, 20 % en ressources humaines, 15 % en banque et assurances, le reste en vente et en spécialités plurivalentes) et un volume de 7 millions d'heures-stagiaires. Les universités ne rassemblent que 22 000 stagiaires dans ce groupe. Le groupe de spécialités communication et information arrive en second avec 17 000 inscrits et 2,5 millions d'heures-stagiaires, dont 93 % en informatique.

L'enseignement à distance ne bénéficie qu'à une minorité de stagiaires

La formation continue universitaire comprend aussi l'enseignement à distance (EAD), qui concerne près de 12 000 stagiaires inscrits dans les universités (3 % de l'ensemble) et 15 000 stagiaires inscrits au CNAM (16 % de l'ensemble) (tableau 7). Cela ne représente encore qu'une minorité de stagiaires avec de fortes disparités régionales ; en effet quelques universités sont en avance dans ce domaine comme : Toulouse 2 (1 336 stagiaires), Nantes (1 101 stagiaires), Poitiers (725 stagiaires) et Paris 5 (687 stagiaires). L'éventail des formations préparées à distance est très large et s'étend du DAEU au master.

Joëlle Grille, DEPP A1

Pour en savoir plus

« La formation continue universitaire connaît un bilan positif en 2006 », *Note d'Information* 09.06, MEN-DEPP, avril 2009.

« L'activité de la formation continue universitaire fléchit en 2005 », *Notes d'Information* 08.06 et 08.07, MEN-DEPP, janvier 2008.

« La place de la formation continue s'affirme entre 2002 et 2004 », *Note d'Information* 07.29, MEN-DEPP, juin 2007.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
depp.documentation@education.gouv.fr

Sources, champ et définitions

Les données de cette note proviennent de l'exploitation de l'enquête n° 6 auprès des établissements supérieurs publics sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et qui font de la formation continue.

Pour la commodité de l'étude, ces établissements sont classés en trois types.

– Le type « des universités » regroupe les 77 universités de métropole ainsi que leurs différentes composantes dont les instituts universitaires de technologie (IUT), les deux universités d'outre-mer (Antilles-Guyane et Réunion), les deux universités de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française, les deux centres interuniversitaires de formation continue (CUEFA de Grenoble et CUCES de Nancy), les trois instituts nationaux polytechniques (INP) et les trois universités de technologie (UT) de Belfort, Compiègne et Troyes, qui étaient incluses, dans le cadre de cette enquête jusqu'en 2005, dans le type « écoles », ainsi que Paris Dauphine (ex-université Paris IX Dauphine jusqu'en 2004).

– Le type des « écoles et grands établissements » regroupe les grands établissements (INALCO, IEP Paris), l'ENSAM et ses centres régionaux, l'École normale supérieure de Cachan et les ENS de province, l'École pratique des hautes études, l'École centrale de Paris et les écoles centrales de Marseille, Lille, Lyon et Nantes, l'ENSAIT de Lille et les ENI de Brest, Metz, Saint-Étienne et Tarbes, ENSCI Limoges, ENSEA Cergy, ENSMM Besançon, ENSI Bourges et Caen, INSA de Lyon, Rouen, Strasbourg et Toulouse, IFMA Clermont-Ferrand, SUPMECA Saint-Ouen, ENSSIB, ENS Louis Lumière, ENS Arts du théâtre de Lyon.

– Le type « CNAM », avec le grand établissement et ses centres régionaux regroupés en association (ARCNAM), constitue la troisième catégorie d'établissements dispensateurs de formation continue.

À la suite de l'accord national interprofessionnel réformant le système de formation professionnelle, signé par les partenaires sociaux en

décembre 2003, la loi du 4 mai 2004, relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, a substitué un contrat unique – *le contrat de professionnalisation* – aux anciens contrats en alternance (contrat de qualification, contrat d'adaptation et contrat d'orientation). En échange d'allègements fiscaux à l'employeur, le contrat de professionnalisation a pour objectif de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle ; il vise à acquérir une qualification enregistrée dans le Répertoire national des certifications professionnelles. Les jeunes de moins de 26 ans perçoivent un salaire compris entre 55 % et 80 % du SMIC. La rémunération du demandeur d'emploi, âgé de 26 ans ou plus, ne peut être inférieure au SMIC ni à 85 % du salaire minimum conventionnel.

La loi de 2004 institue aussi le *droit individuel à la formation* (DIF), qui a pour objectif de permettre à tout salarié de se constituer un crédit d'heures de formation de 20 heures par an, cumulable sur six ans dans la limite de 120 heures. L'initiative d'utiliser les droits à formation ainsi acquis appartient au salarié, mais la mise en œuvre du DIF requiert l'accord de l'employeur sur le choix de l'action de formation. La formation a lieu hors du temps de travail, sauf disposition conventionnelle contraire ; elle est prise en charge par l'employeur selon des modalités particulières. Un des principes majeurs de la loi de 2004 est de permettre l'articulation des différents dispositifs de formation (DIF, plan, période de professionnalisation, CIF) et d'orientation (bilan et VAE) afin de favoriser la formation tout au long de la vie.

Près de la moitié des inscrits au titre de la formation continue universitaire prépare un diplôme national ou un titre inscrit sur demande au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou bien un diplôme d'université (DU) délivré par une université. À la différence des diplômes nationaux, les DU constituent des formations spécifiques à un établissement d'enseignement supérieur. Le DU a pour vocation de compléter un cursus d'enseignement en proposant au candidat de se spécialiser dans un domaine très technique. Les diplômes d'université existent à tous les niveaux de l'enseignement supérieur, ils sont particulièrement nombreux dans les filières médicales.